

A. EL BOUJDAINI donne lecture du texte suivant :

A. EL BOUJDAINI geeft lezing van de volgende tekst:

Madame l'Échevine,

Je réitère mes observations précédentes quant à votre objectif de diviser la Commune en micro-quartiers afin de mieux y régner.

D'ailleurs, cela apparaît dans le courrier qui a été adressé à une partie de la population. Courrier qui, soit dit en passant, est un affront en lui-même : la date d'exécution de vos phases est floue, d'autres parties de la Commune ne sont même pas citées.

De plus, celui-ci n'est signé ni par vous ni par Monsieur le Bourgmestre.

Madame l'Échevine, arrêtez de nous faire croire que le démantèlement est en train d'être opéré alors que concrètement, tout le monde peut constater que rien ne se fait actuellement.

La quasi-totalité des rues déjà faites gardent toujours leur marquage au sol ainsi que leur panneau de signalisation.

En réalité, vous avez mobilisé un camion une ou deux matinées pour enlever les blocs de béton.

Plus grave encore certaines rues qui étaient en sens unique, se retrouvent aujourd'hui sans panneau de signalisation, ce qui engendre colère et crispation des automobilistes qui s'y retrouvent coincés. Certains en viennent même aux mains.

A mon sens, tout cela reflète réellement les problèmes organisationnels de la Commune et le manque de civisme dont elle fait preuve à l'égard et des citoyens et de l'opposition.

Sachez, et là je m'adresse au Collège, que nous restons et resterons vigilants. Nous sommes peut-être l'opposition mais sans elle, il n'y a pas de démocratie.

Il est fini le temps où : « *Tout le monde, il est beau, tout le monde, il est gentil* ».

Vous avez en face de vous des personnes en colère et il serait vraiment temps de compter avec eux et non sans eux.

Mes questions sont les suivantes, concrètement, comment comptez-vous organiser vos concertations ? Celles-ci seront-elles réellement faites à une échelle de micro-quartiers ? Quand, où et comment ce courrier a-t-il été distribué ? Combien de « Gardiens de la Paix » ont été réquisitionnés pour cette distribution ?

Monsieur l'Échevin NEUZY sait à quel point ce genre d'enjeux est important. Les intervenants ont raison de dire qu'il vaut mieux entretenir l'existant ; le Collège y

travaille. Le travail est compliqué et complexe car un parc nettoyé est un parc malheureusement trop vite sali. Le Collège se doit d'être exemplaires et s'engage pour tenter d'y parvenir. Le Collège est aussi à disposition des citoyens ou de comités de quartiers pour discuter de l'ajout de nouvelles corbeilles. Il faut aussi augmenter la qualité des espaces publics en prévoyant davantage d'espaces pour les familles, pour les enfants, comme des aires de jeux. Le Collège étudie les possibilités dans un avenir court. Au-delà de l'effort nécessaire pour l'entretien, des projets sont bien en cours pour le quartier. Ce type de projet prend beaucoup de temps entre le moment où il est décidé et le moment où le résultat sera inauguré, cela indépendamment de la volonté du Collège.

Dans le quartier de Cureghem, le Collège s'attelle au réaménagement profond de trois nouveaux parcs et de trois espaces verts. Les nouveaux parcs qui seront créés s'appellent : parc de la Senette, parc de la Petite-Île et un parc qui reliera le parc des Goujons et le parc Crickx préexistants. Les travaux devraient déjà commencer cet hiver.

Pour les autres travaux il faudra un peu plus de patience mais voici un ordre d'idées :

- Pour le parc de la Senette, les travaux commenceraient en 2024 et l'inauguration des premiers tronçons est prévue en 2025.

- Le square Albert sera prochainement réaménagé. L'intérieur d'îlots sera réaménagé avec des améliorations significatives de la qualité des chemins et une offre récréative pour les familles et les enfants. Les travaux sont prévus fin 2023.

- Entre le parc des Goujons et le parc Crickx, les délais sont plus lointains, on parle de 2026 avec une inauguration prévue en 2028.

Au total, 34.000 m² de nouveaux espaces verts seront créés et une rénovation de plus de 20.000 m² d'espaces verts existants sur Cureghem. Le Collège est conscient qu'un projet de verdurisation est une chose importante aux yeux de beaucoup de monde mais la demande est aussi d'avoir des espaces publics paisibles convenant aux familles et aux enfants. Le Collège continue d'envisager l'amélioration du maillage des aires de jeux, à savoir des espaces verts qui puissent accueillir les familles et les enfants.

Monsieur le Bourgmestre-Président souhaite faire deux réflexions de caractère plus général. Le sens de la démocratie est la confrontation des points de vue et il salue la tenue de cette réunion car il est aujourd'hui plus facile de discuter dans une ambiance plus calme que lors des deux derniers Conseils communaux. Il remercie le public pour cette écoute. L'écoute signifie aussi dire qu'il faut accepter que d'autres personnes n'ayant pas le même avis puissent également participer au débat. Il n'est pas question d'interdire la présence des personnes n'ayant pas le même avis, qu'il s'agisse d'un Conseiller d'une ministre ou d'un parlementaire, car c'est leur droit le plus strict que de venir assister aux débats. Par ailleurs, il pense que l'on peut discuter du fond de la politique que l'on veut des options à prendre pour la Commune, cela tant que l'on veut, chacun ayant son avis. Il estime que l'interpellation contient des attaques personnelles

à l'égard de l'échevine, il ne trouve pas cela bien même plutôt gênant que l'on s'en prenne à des personnes.

Concernant les deux interpellations relatives aux espaces verts et aux espaces publics à Cureghem, la réponse du Collège était conjointe car la problématique des espaces verts n'est qu'une déclinaison de la problématique plus globale des espaces publics. Ces deux questions relèvent toutes les deux de la structure même du quartier. On sait que c'est un des quartiers les plus denses de toute la Belgique, cela du fait qu'il a été structuré au 19^{ième} siècle, à une époque où il n'était pas dans les habitudes ni dans la culture de prévoir de larges espaces verts ou de larges espaces publics. Il faut avoir l'honnêteté de le dire : il est plus difficile aujourd'hui de corriger cet état de fait que dans les quartiers conçus notamment après la Deuxième Guerre mondiale pour lesquels prévoir des espaces publics larges et généreux étaient devenus la norme. Bien que plus difficile, Monsieur le Bourgmestre-Président n'a pas dit que c'était impossible. Par exemple, lorsque Monsieur l'Échevin NEUZY parle du parc de la Senette, il y a là-dedans une politique volontariste d'acquisition de bâtiments pour les démolir et en faire des espaces verts. Le Collège est dans une volonté de créer des espaces verts supplémentaires aux occupants du quartier.

Le quartier est plus dense car à l'époque la structure était plus dense, notamment à cause de la sur-occupation des bâtiments. La sur-division des immeubles par des propriétaires peu scrupuleux est inacceptable. Le Collège n'est pas inactif en la matière, notamment via les opérations « Dignity ». Il ne se passe pas une semaine sans que les services concernés ne contrôlent des marchands de sommeil ; l'objectif est de diminuer la pression de cette sur-occupation des logements. La question fondamentale est de savoir ce qu'il faut faire des familles devant être déplacées. Rien que pour l'opération menée mercredi dernier, six familles sont à reloger ; ce qui n'est pas facile. La meilleure réponse est de construire plus de logements publics, plus de logements sociaux. A ce sujet, les derniers chiffres mentionnent que 25 % des logements construits dans tout Bruxelles, sont construits à Anderlecht, ce qui montre la volonté du Collège d'offrir des solutions publiques à un public particulièrement fragilisé.

Le quartier est aussi dense car, au fil du temps, les intérieurs d'îlots ont été bâtis et sur-densifiés. Les habitants n'ont d'espaces disponibles ni à l'extérieur, ni à l'intérieur de chez eux. Là aussi l'ambition des nouveaux projets est de dé-densifier et d'offrir des espaces verts, parfois même semi-publics, pour que les habitants puissent également en profiter.

Contrairement à ce qui peut parfois être dit, il n'y a pas une absence de moyens disponibles car au cours des vingt dernières années, trois places importantes ont été rénovées avec de considérables moyens financiers : la place du Conseil, l'espace Clemenceau, la place de la rue de Fiennes, sans compter la place Bara. Ces rénovations ne sont aujourd'hui plus satisfaisantes car il faut convenir qu'elles ne conviennent plus du tout aux standards actuels. La vision urbanistique de l'époque était à la minéralisation des places, ce qu'on ne veut plus aujourd'hui. Il faudra que l'on puisse repenser et travailler ensemble pour activer ces espaces trop minéraux, pour y développer des activités accessibles à toutes les catégories de population.

Plusieurs personnes présentes dans la salle se sont émus de la fermeture temporaire de la rue des Vétérinaires pour cause de ré-asphaltage. Il faut donc bien y interdire temporairement la circulation. Ceci est, entre-autres projets, une réponse aux personnes qui se plaignent qu'il n'y a pas assez de travaux d'entretien à Cureghem.

En matière de conception des espaces publics, Monsieur le Bourgmestre-Président souligne que se pose la question de l'occupation de ces espaces et de la densité de la population. L'occupation de ces espaces est aussi la source de trop nombreuses incivilités. L'émotion née du plan de mobilité a fait remonter à la surface de manière plus intense un certain nombre de constats que l'on ne peut nier. Ceux-ci sont enregistrés et le Collège a déjà commencé de travailler sur un plan intégré présenté en septembre dernier. Cette expérience-pilote est menée de la Porte d'Anderlecht à la place Bara, et de la place du Conseil et l'espace Clemenceau. Elle a pour objectif d'être ensuite appliquée dans d'autres quartiers. Le Collège a déjà reçu de nombreux retours positifs quant à ce plan intégré qui a comme slogan « *faire revenir les pouvoirs publics dans le quartier* ». Cependant, il faudra travailler dans la durée avec les habitants.

Concernant la mobilité, Monsieur le Bourgmestre-Président ne reviendra pas sur le plan initial qui a déjà suscité beaucoup de débats. Il pense que le Collège a montré sa compréhension et sa volonté de discuter avec le public en retirant ce plan. Le démantèlement ne se fait pas en quelques heures car le Collège ne travaille pas avec une firme privée. Par contre, les services font le maximum et sont même en avance sur le calendrier annoncé. Le démantèlement ne consiste pas uniquement à enlever les blocs de béton mais aussi de revenir, comme promis, à la situation d'avant la mise en place du plan, en ce compris les sens uniques.

A. EL BOUJDAINI disait que rien n'avait encore été fait. Toutefois, des choses aussi emblématiques que le sens unique de la rue Ropsy-Chaudron, chacun qui y passe peut le voir, a déjà été démantelé. L'objectif est de continuer le plus rapidement possible à remettre tout en état. Monsieur le Bourgmestre-Président confirme qu'il n'y aura pas de reprise d'une réflexion quant à un nouveau plan tant que les différentes phases du démantèlement en cours n'auront pas été terminées.

En ce qui concerne les aménagements régionaux, qui ne sont pas ceux du contrat local de mobilité porté par la Commune, comme ceux de la rue Bara et de la rue des Deux Gares, il a, comme promis, obtenu un rendez-vous chez la Ministre de la « Mobilité » au début de la semaine passée. Il a exposé à la Ministre tous les problèmes qui se posaient en termes de congestion du trafic, notamment à la rue Bara, depuis qu'elle est remise dans les deux sens. Il ne cache pas qu'un de ses arguments était que les transports en commun étaient aussi englués dans le trafic. La Ministre a été très à l'écoute de ces constats et allait concerter ses propres services pour apporter des modifications substantielles au cours des prochaines.

Concernant le futur, de manière générale, quelle que soit la matière, le plus simple pour un Collège est de ne rien faire. Néanmoins, le constat est que, quel que soit le quartier, la longue dégradation des conditions de vie provoque toujours moins de remous que les changements marqués qui, par définition, sont impopulaires car l'avis d'un habitant n'est pas celui de l'autre. Ne rien faire, n'est pas la raison pour laquelle la plupart des mandataires s'est engagée en politique. Tous ont l'ambition d'améliorer

les choses en tenant compte du fait que la vie change et que la société évolue. L'exercice est difficile car les intérêts sont contradictoires. On a évoqué il y a peu la réunion qui s'est tenue la semaine dernière à Moortebeek, réunion au cours de laquelle quelqu'un a dit que personne ne se plaignait du trafic de transit, mais en réalité c'est exactement l'inverse ! Monsieur le Bourgmestre-Président a assisté à la réunion, un sondage a été effectué dans la salle pour voir qui estimait qu'il fallait lutter contre le trafic de transit. Une délégation de Moortebeek était présente, près de 90 % des personnes ont levé la main en estimant qu'il fallait trouver des solutions. Les seules personnes qui estimaient ne pas avoir de problème étaient les habitants chez qui on a déjà placé des poteaux. Il n'est donc pas simple de faire l'arbitrage entre les intérêts de tout le monde.

Pour en revenir à la mobilité à Cureghem et au contrat local qui y a été mis en place, il estime que le débat a été trop caricatural, que l'on a trop mis en exergue l'opposition du vélo et de la voiture. Il existe plein de mobilités différentes car chacun est utilisateur de différents modes de transport. Nos enfants auront, quoi qu'il arrive, des comportements de mobilité différents des nôtres ; de la même manière que nos propres comportements sont différents de ceux de nos parents.

Monsieur le Bourgmestre-Président conclut que tous se mettront sereinement autour d'une table pour discuter ensemble, de manière démocratique, de la ville que l'on veut pour la présente génération mais aussi pour les générations futures. Cela se fera quand les aménagements auront été remis dans leur état initial, afin que le débat soit le plus serein possible.

La représentante des habitants constate qu'elle n'a toujours pas obtenu de réponses claires et précises concernant la méthodologie du démantèlement. Étant donné la situation actuelle, le Collège met en danger les gens qui circulent, notamment à cause de la confusion des panneaux de signalisation. Le Bourgmestre se rend-t-il compte de ce qui se passe ? Des personnes prennent des sens uniques, les gens ne savent pas s'ils peuvent, ou pas, s'engager dans les rues. Que faire lorsqu'une patrouille de police relève la plaque d'un véhicule pour une infraction qui n'en est pas une ? Le Collège dit qu'il ne sait rapidement démanteler le plan mais, entretemps, il fait d'autres choses sur le côté. Le quartier est-il vraiment apaisé ? Aussi, certains panneaux bilingues mentionnent « Quartier apaisé » en français et « Autoluwe wijk » en néerlandais, ce qui se traduit par « quartier sans voiture » ; tout est dit !

En matière de sécurité, est-ce aux citoyens d'aller dans les rues pour contrer les drogués et les marchands de sommeil ? Certains habitants ont connu un incendie le 6 octobre mais la police ne s'est jamais rendue sur place, alors que les pompiers, eux, sont venus. La police ne veut plus venir à Cureghem.

La représentante des habitants s'étonne que le Collège fasse rénover des parcs, mais quand ? En 2028 !? Quand les enfants d'aujourd'hui vont-ils pouvoir en bénéficier ?

Monsieur le Bourgmestre-Président évoque le fait que le texte cible des personnes bien précises mais l'habitant qui a été agressé physiquement lors du dernier Conseil communal par le compagnon d'une Conseillère « ECOLO », lui, on l'oublie ! Les

habitants n'ont-ils pas ainsi été insultés ? Sont-ils devenus des cobayes ? A part avoir retiré des blocs de béton, rien n'est fait !

Monsieur le Bourgmestre-Président répète que le démantèlement est en cours, les blocs de béton sont déjà enlevés, comme la plupart des sens uniques. Le démantèlement continuera jusqu'à ce que les panneaux soient enlevés, jusqu'à ce qu'on puisse prendre dans les deux sens les rues concernées. Tant qu'ils ne sont pas enlevés le conducteur doit les respecter. Le panneau bilingue évoqué par la représentante des habitants n'est pas un panneau du code de la route. Il se situe au square Albert et annonçait le contrat local de mobilité. C'était, en quelque sorte, un panneau « publicitaire » qui n'a pas d'utilité dans le code de la route. Il sera lui aussi enlevé.

G. VERSTRAETEN, s'exprimant en français, estime qu'à certains moments le débat a été très caricatural. C'est frappant que des membres de « Ecolo/Groen » qui voyaient auparavant les habitants du quartier comme de pauvres victimes, commencent maintenant à les criminaliser car ils n'ont pas la même vision qu'eux quant à la mobilité. Il faut respecter les habitants de Cureghem même s'ils ne veulent pas d'un plan « Good Move ».

Il regrette la situation mais comprend qu'elle est compliquée, notamment à cause du fait que lors de l'installation du plan la Commune a bénéficié de l'aide de la Région, alors que pour son démantèlement, à en croire Monsieur le Bourgmestre-Président, il n'y a plus d'aide régionale. Il semble en aller de même de la part de la Région pour le démantèlement des axes régionaux. Il est dommage que le Collège ne soit pas encore en mesure de présenter un timing précis du démantèlement du plan, de même que le manque d'information quant aux réunions qui seront tenues au sujet de l'avenir du quartier, qu'il s'agisse de la mobilité ou des autres problèmes cités. G. VERSTRAETEN réitère sa demande d'être tenu informé de ces réunions, tout comme ses collègues.

G. BORDONARO dit que l'interpellation faite ici est certainement la meilleure qu'ils aient pu faire. Leur colère est mise en avant et on sent très bien leur vécu, on sent ce que les gens vivent quotidiennement. Ils veulent qu'on soit clair avec eux. Ce soir, on ne peut parler d'aucune forme de « violence », alors que certaines personnes cherchent à décrédibiliser toute la mobilisation historique des habitants en la taxant de violence, ou qu'ils ne savent pas bien s'exprimer. La colère exprimée est concrète, réelle ; ce n'est pas de la violence car ces personnes s'expriment avec leur cœur.

G. BORDONARO entend que le Collège va rénover des plaines de jeux dans un parc en 2028. Il se demande toutefois pourquoi est-ce si compliqué de le faire plus rapidement. Les habitants ne demandent pas des parcs d'attraction ! 2028 c'est beaucoup trop loin. Entretemps, il faut aménager quelque chose dans les parcs.

A. EL BOUJDAINI a l'impression qu'il a été écouté mais pas entendu. Il a pourtant posé des questions simples auxquelles le Collège n'a pas répondu : qu'en est-il par des « micro-quartiers » ? Quand, où et comment le courrier incriminé a-t-il été distribué ? Combien de « Gardiens de la Paix » ont-ils été réquisitionnés pour cette distribution. Il habite la chaussée de Mons mais n'a pas reçu ce courrier. Comment le Collège va-t-il organiser ses concertations quant aux micro-quartiers ? A cet effet, A. EL BOUJDAINI s'inspire du Bourgmestre de Woluwé qui ne tient pas de concertation tant qu'il n'y a pas 50 % des habitants présents. Quand le quota de 50% était réuni, il demandait, lors des votes, un minimum de 51 % de votes favorables avant que quoi que ce soit ne soit approuvé. A Anderlecht, on procède en allant, rue par rue, chez les habitants « Ecolos-bobos » pour sonner chez eux. Par rapport aux projets prévus en 2028, il s'étonne que « ECOLO » pense qu'il sera encore au pouvoir en 2028 ; qui sait ce qui peut arriver d'ici-là.

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que le quartier concerné est celui du plan local de mobilité. Le courrier envoyé concerne le démantèlement du plan par les services communaux au début novembre. Le Conseil débattrait de la méthodologie lorsque le plan sera démantelé et lorsque la discussion sera relancée en janvier 2023.